

PROPOSITION DE STAGE

Analyse des dynamiques foncières des territoires pastoraux

CONTEXTE

Le stage proposé s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche conduit en Auvergne (Projet PSDR4-USUS) dont l'objectif est d'apporter un éclairage sur les modalités prises par la relation entre propriété et usage agricole du foncier, sur les recompositions de cette relation, et sur les enjeux qui en découlent en termes de développement des territoires et de durabilité de l'agriculture.

Plus particulièrement, ce stage s'intéresse à la spécificité des espaces pastoraux d'altitude (ou « estives »), d'utilisation souvent saisonnière. Quelle est la place respective des propriétés privées et collectives/publiques (biens communaux et surtout sectionaux, etc.) sur ces espaces pastoraux d'Auvergne ? Comment évoluent les relations entre exploitants et propriétaires et selon quelles modalités le foncier pastoral est-il mis à disposition des exploitants ? Par exemple, l'accès à certaines ressources foncières pastorales se fait en partie encore par l'intermédiaire de droits d'usage, avec définition de règles de gestion par les propriétaires publics ou leur délégation aux collectifs d'éleveurs. En parallèle, le pastoralisme se trouve aujourd'hui confronté à de multiples remises en question que ce soit dans l'accès au foncier (nouvelles demandes des propriétaires, complexité administrative autour de la gestion collective, diversification des profils d'éleveurs, évolution de la politique agricole commune, etc.) ou dans le maintien de l'élevage en montagne. Rappelons que la « Loi pastorale » a créée des outils adaptés à l'organisation du pastoralisme, et donc il serait intéressant de dresser un bilan :

- les Groupements pastoraux (GP), regroupement d'éleveurs pour une gestion commune de leurs troupeaux (gardiennage, utilisation du territoire, répartition des charges) ;
- et les Conventions Pluriannuelles de Pâturage (CPP) saisonnières et limitées à la ressource pastorale.

Ces outils peuvent-ils constituer des outils innovants de gestion de l'espace ? Comment mobiliser ce foncier agricole, souvent peu productif, pour installer de jeunes éleveurs ou des porteurs de projets souvent hors cadre familial. Le foncier pastoral peut-il être à l'origine de coordinations d'acteurs (élus, agriculteurs, propriétaires...) intéressantes pour le développement des territoires ? Que signifie être propriétaire d'espaces pastoraux aujourd'hui alors que les sociétés locales se recomposent ?

OBJECTIFS du STAGE et METHODOLOGIE

Dans ce contexte, le travail du stagiaire consistera à analyser la diversité des situations socio-foncières des exploitations pastorales sur les massifs montagneux, et d'en évaluer les enjeux, tant à l'échelle des exploitations elles-mêmes que pour l'ensemble du territoire concerné. Il reposera sur :

- la mobilisation et le traitement de données sur la propriété foncière (base de données cadastrales) et sur les structures foncières des exploitations agricoles (base de données RPG)
- des enquêtes qualitatives auprès d'un échantillon d'exploitants, de propriétaires et d'acteurs des collectivités, destinées à préciser les évolutions dans les usages du foncier pastoral.

En synthèse, une réflexion sera engagée sur les enjeux de gouvernance du foncier pastoral (accès au foncier pour les projets, accaparement, durabilité de l'agriculture).

COMPETENCES NECESSAIRES

- Stage niveau BAC + 5 : Ingénieur ou MASTER 2
- Connaissance des problématiques liées à l'élevage, la gestion du foncier agricole, tant à l'échelle de l'exploitation que du territoire
- Maîtrise et intérêt pour le travail d'enquêtes
- Traitement quantitatif et qualitatif des données
- Autonomie, Capacités d'analyse et de synthèse

ENCADREMENT

Maître de stage : Laurent RIEUTORT et Daniel RICARD, professeurs de géographie et membre de l'UMR Territoires de Clermont-Ferrand

DUREE DU STAGE : 5 à 6 mois à partir de mars ou avril 2019

CONDITIONS

Lieu de stage : MSH de Clermont-Ferrand,

Indemnité de stage + frais de déplacement

Permis de conduire indispensable (depuis plus de 2 ans) - Utilisation des véhicules de l'établissement.

CONTACT : Laurent RIEUTORT (04 73 41 13 20 , laurent.rieutort@uca.fr)